
La place des savoirs dans l'approche par compétences

Germain Simons*

* Université de Liège
3, Place Cockerill (Bât. A2)
4000 Liège
G.Simons@ulg.ac.be

RÉSUMÉ. L'atelier consacré à « la place des savoirs dans l'approche par compétences » a permis de réunir des chercheurs issus d'institutions différentes (universités et hautes écoles) provenant principalement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), mais aussi de l'étranger (France et Suisse). Comme son titre l'indique, une question centrale était au cœur de cet atelier : Quelle est la place – s'il y en a (encore) une – des savoirs dans l'approche par compétences (ApC) préconisée depuis bientôt quinze ans en FWB, mais aussi dans de nombreux autres pays (européens) ? Les cinq contributions retenues pour la publication dans ce numéro apportent chacune un éclairage spécifique sur cette question, qui est cruciale à l'heure où une réforme des référentiels de compétences, des programmes et autres outils d'évaluation est en préparation en FWB. Une des richesses des cinq contributions est qu'elles abordent cette problématique sous des angles complémentaires : revue de la littérature scientifique sur les concepts-clés de l'ApC, lecture critique des prescrits légaux, analyse de données déclaratives, recherche collaborative de type qualitatif, étude de la performance des élèves dans la maîtrise des savoirs et compétences... Deux autres caractéristiques se situent dans la variété des champs disciplinaires convoqués : le français/langue première, l'histoire et les sciences de la nature, ainsi que dans les niveaux d'enseignement ciblés : le fondamental, le secondaire inférieur et supérieur. Si les positions ne sont pas unanimes – l'inverse eût été étonnant voire inquiétant avec un objet de recherche aussi capital que sensible – tous les chercheurs s'accordent sur deux points : les savoirs doivent/devraient occuper une place primordiale dans l'ApC, et celle-ci doit/devrait être « aménagée », voire (profondément) « réformée » pour être plus efficace, mais aussi plus équitable

MOTS-CLÉS : compétence, approche par compétences, savoirs, référentiels, programmes, tâches complexes, mobilisation des acquis, (in)efficacité, (in)égalité, évaluation.

1. Introduction

Depuis l'introduction de l'approche par compétences (ApC) à la fin des années 90 en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les savoirs sont souvent présentés comme des *outils* ou des *ressources* pour résoudre une tâche *contextualisée, inédite, complexe, ouverte* et *finalisée*. Si l'ApC n'a jamais fait l'impasse sur les savoirs (Beckers, 2002 ; Perrenoud, 1997), elle a pu donner lieu à diverses interprétations, tant chez les enseignants que chez les chercheurs, plus particulièrement sur la place relative qu'elle leur réserve (Chenu et Crahay, 2012 ; Crahay, 2006). Certains évoquent une position minimaliste de l'ApC par rapport aux savoirs enseignés et estiment qu'il conviendrait de s'assurer que tous les élèves maîtrisent une base commune de savoirs, avant de les engager dans la résolution de tâches complexes. Ce positionnement suppose que l'on apporte davantage de précisions, dans les référentiels, quant aux savoirs à enseigner, et que l'on mène une réflexion sur l'ordre d'enseignement de ceux-ci et sur la logique qui sous-tend cet ordre (Simons, 2012). D'autres estiment que l'ApC gagnerait à subir quelques « aménagements », sans pour autant que l'on remette en question ses fondements (Beckers, 2012). Un de ces aménagements pourrait consister à établir des liens plus clairs, plus « visibles » entre les tâches proposées et les savoirs mobilisés, ce qui présuppose qu'on liste systématiquement ces tâches. À l'heure où l'on remet sur le métier les référentiels de compétences dans différentes disciplines, et alors que les programmes et autres outils d'évaluation seront sans doute également réformés, cette réflexion sur la place des savoirs dans l'ApC s'avère aussi sensible que cruciale.

Ce premier axe présente divers types de recherches : lecture critique (et historique) de la littérature scientifique dans ce domaine, analyse des prescrits légaux, recherches expérimentales de type qualitatif, résultats d'enquêtes d'opinion, description et commentaire de pratiques menées en classe... Une attention particulière est accordée par certains auteurs à la problématique des risques d'*inégalité* que peut comporter l'ApC dans l'acquisition des savoirs et dans leur mobilisation pour la résolution de tâches complexes (Bautier et Goigoux, 2004 ; Bautier et Rayou, 2009 ; Beckers, 2012 ; Bonnéry, 2007 ; Rochex et Crinon, 2011). Soulignons enfin que les contributions ciblent différents niveaux d'enseignement (du fondamental à l'enseignement secondaire supérieur) et plusieurs disciplines (français langue première, histoire, sciences).

Les cinq contributions retenues pour cette publication émanent de chercheurs issus de différentes universités de Belgique francophone (ULB, ULg), mais aussi de Suisse (Université de Genève) et de France (Université Charles de Gaulle - Lille 3), ainsi que d'une haute école (Haute École Galilée). La variété des institutions représentées, le nombre de communications présentées, ainsi que le nombre de participants à cet atelier démontrent, si nécessaire, que cette question de la place des savoirs dans l'ApC est plus que jamais d'actualité.

Pour cette publication, l'ordre de présentation des contributions reflète l'option qui avait été prise lors de l'atelier. Les deux premiers textes, de nature *transversale*, fournissent un cadre théorique et des clés de lecture sur l'ApC. Les trois contributions suivantes portent sur des didactiques *disciplinaires*. La dernière d'entre elles permet également au lecteur de franchir la frontière... pédagogique et de vérifier si les prescrits légaux en matière d'ApC sont, ou pas, différents en France.

Avant de fournir un aperçu des différentes contributions qui constituent l'axe 1 de ce numéro thématique, qu'il me soit permis de remercier Anne Campo (HELMo) et Nathalie Kinif (HE en Hainaut) qui m'ont aidé à organiser et animer cet atelier, de même que Jacqueline Beckers (ULg), qui a accepté, au terme de cet atelier, très dense, de réaliser une synthèse, complexe, des dix contributions.

2. Aperçu des thématiques développées dans les différentes contributions de l'axe 1.

La première contribution, proposée par Florent Chenu (ULg), Marcel Crahay (Université de Genève et ULg) et Dominique Lafontaine (ULg) est intitulée **Par-delà l'approche par compétences : quelle place réserver aux savoirs, à leur enseignement et à leur évaluation ?** Cet article ouvre le débat, avec force, en proposant une réflexion critique sur l'ApC dans l'enseignement obligatoire. Les faiblesses conceptuelles de la notion de « compétence » sont relevées en parcourant la littérature scientifique dans ce domaine. D'autres problèmes potentiels liés à l'ApC tels que son inefficacité, les difficultés relatives à l'évaluation des compétences et les risques d'inégalité que cette approche comporte sont également soulevés. La position défendue par les auteurs est un retour à un enseignement centré sur les savoirs. Pour ce faire, ils préconisent de revenir au triptyque basé

sur la *restitution* – comprise ici comme « maîtrise avec compréhension des savoirs » –, *l'exécution* et *l'exploitation des acquis*. Selon les auteurs, le recours à ce triplet permet de combler certaines lacunes de l'ApC et d'apporter des solutions au problème, fondamental, de la mobilisation des acquis.

La deuxième contribution, proposée par Charlotte Bouko, Julie Lauwers, Françoise Robin et Sylvie Van Lint (ULB) est intitulée **Apprentissage et rapport au savoir des élèves**. Dans cet article, les auteures analysent la difficulté scolaire interrogée comme une co-construction naissant de l'interaction entre le rapport au savoir de l'élève et le rapport au savoir valorisé par l'institution scolaire. Pour tenter de comprendre les difficultés des élèves et la fabrication des inégalités scolaires, les chercheuses convoquent l'articulation de trois concepts-clés : *la subjectivation*, *la secondarisation* et *la textualité*. Outre cet arsenal théorique, des observations menées en classe, des entretiens et l'analyse des productions des élèves permettent aux auteures d'identifier des pratiques enseignantes qui contribuent, plus ou moins, à « lever l'opacité des réquisits scolaires ».

La troisième contribution, proposée par Séverine de Croix (ULg) et Dominique Ledur (HE Galilée – ISPG) est intitulée **Construire des savoirs sur l'activité de lecture afin de développer les compétences des élèves en difficulté : l'inaccessible rêve ?** Cet article porte sur les difficultés que rencontrent de nombreux jeunes adolescents en lecture. La thèse des auteures, étayée par la revue de la littérature scientifique dans ce domaine, est que ce sont les compétences métacognitives qui différencient le plus clairement les lecteurs experts des faibles lecteurs. Les savoirs d'ordre métacognitif interviennent *avant* la lecture (« expérience métacognitive proactive ») mais aussi *pendant* (« expérience métacognitive interactive ») et *après* celle-ci (« expérience métacognitive rétroactive »). Partant de ce constat, les chercheuses ont conçu, dans le cadre d'une recherche-action longitudinale de type qualitatif, différents dispositifs d'entraînement destinés à outiller les élèves qui présentent ce type de déficit métacognitif. Les effets de ces dispositifs sont analysés par les chercheuses. Il ressort de cette analyse que l'impact des interventions métacognitives semble corrélé à l'alternance entre une démarche introspective individuelle de l'élève et l'explicitation collective des observations. Dans ce processus, l'enseignant joue un rôle primordial : il assure un étayage qui doit permettre aux élèves de prendre conscience des apprentissages spécifiques qui ont été réalisés.

La quatrième contribution, proposée par Jean-Louis Jadoulle (ULg) est intitulée **Maîtriser des savoirs : un gage de moindre iniquité dans l'apprentissage des compétences en classe d'histoire au secondaire ?** Cet article débute par l'analyse des résultats d'un sondage réalisé en 2001 auprès des enseignants d'histoire de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESEC). Les résultats montrent que les enseignants d'histoire étaient les plus nombreux (58 %) à craindre que l'ApC ne conduise à une « réduction des connaissances » chez les élèves. Le même sondage, réalisé en 2008, traduit une évolution certaine dans ce domaine puisque le nombre d'enseignants partageant cet avis est passé à 30 %. Cependant, pour près d'un tiers des enseignants, il existe donc toujours une forme de concurrence entre l'apprentissage des savoirs et celui des compétences. La deuxième partie de l'article a pour ambition de vérifier l'hypothèse selon laquelle la compétence est bien l'aptitude à mobiliser des ressources pertinentes, dont des connaissances déclaratives. Plus précisément, le dispositif expérimental vise à apprécier dans quelle mesure le nombre et la nature des connaissances déclaratives mobilisées par les élèves lors d'un test de maîtrise de la compétence « synthétiser » sont a) significativement différents chez les élèves qui maîtrisent vs qui ne maîtrisent pas la compétence, et b) corrélés avec la maîtrise de la compétence.

La cinquième et dernière contribution, proposée par Denise Orange Ravachol (Université Charles de Gaulle - Lille 3) et Christian Orange (ULB) est intitulée **Compétences et savoirs en sciences**. Cet article présente une analyse critique des prescrits légaux français dans le domaine des sciences de la vie et de la terre. Depuis une dizaine d'années, la France a, elle aussi, opté pour l'ApC, les compétences étant définies comme « un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques ». A priori, ces changements paraissent en adéquation avec les conceptions socioconstructivistes de l'apprentissage préconisées par les recherches en didactiques : étude de tâches complexes, prise en compte de stratégies des élèves pour résoudre ces tâches, mobilisation active des conceptions des élèves. À travers deux exemples, les chercheurs procèdent à une analyse critique de la nature et de la fonction des tâches complexes préconisées dans les programmes réformés, et démontrent que ces prescrits envoient un message ambigu aux enseignants en ce qui concerne le développement d'une pratique scientifique des savoirs. Les auteurs soulignent également que cette approche comporte le risque de ne pas distinguer clairement « activités fonctionnelles » et « travail de problèmes scientifiques ». Enfin, ils dénoncent la confusion qui existe entre les situations d'évaluation et d'apprentissage.

Références bibliographiques

- Bautier, E. et Goigoux, R. (2004). Difficultés d'apprentissage, processus de secondarisation et pratiques enseignantes : une hypothèse relationnelle, *Revue française de Pédagogie*, 148, 89-100.
- Bautier, E. et Rayou, P. (2009). *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Beckers, J. (2002). *Développer et évaluer des compétences à l'école : vers plus d'efficacité et d'équité*. Bruxelles, Belgique : Labor.
- Beckers, J. (2012). Mise en perspective théorique. Dans J. Beckers, J. Crinon et G. Simons (dir.), *Approche par compétences et réduction des inégalités d'apprentissage entre élèves* (p.7-16). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Bonnéry, St. (2007). *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*. Paris, France : La Dispute.
- Chenu, F. et Crahay, M. (2012). Les compétences existent-elles ? *Administration et Éducation*, 134, 23-29.
- Crahay, M. (2006). Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation. *Revue Française de Pédagogie*, 154, 97-110.
- Perrenoud, Ph. (1997). *Construire des compétences dès l'école*. Paris, France : ESF.
- Rochex, J.-Y. et Crinon, J. (dir.) (2011). *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Simons, G. (2012). Enseignement des langues en Communauté française de Belgique et problématique de l'équité. Dans J. Beckers, J. Crinon et G. Simons (dir.), *Approche par compétences et réduction des inégalités d'apprentissage entre élèves* (p. 103-148). Bruxelles, Belgique : De Boeck.